

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 6389**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Intervention Sociale : Coordination, Handicap et Vieillesse

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université d'Angers, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'Université d'Angers, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

330 Spécialités plurivalentes des services aux personnes

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Métiers actuels et futurs visés (Niveau II) en regard, en particulier de la nomenclature INSEE Professions intermédiaires de la santé et du travail social : référent d'insertion, conseiller dans l'élaboration de plan personnalisé, assistant gérontologique, coordonnateur au sein d'un réseau gérontologique, animateur-accompagnateur, conseiller en gérontologie, animateur de développement interne, référent éthique et qualité, agent de développement en gérontologie et handicap chargé/chargée de mission en développement local

L'étudiant a une connaissance approfondie du milieu du handicap et de la gérontologie et de ses acteurs dans ses différentes composantes (sociales, géographiques, psychologiques, médico-sociales, économiques, juridiques). Il est capable d'établir une relation avec les personnes concernées dans des situations particulières et de se situer dans la problématique. Il est en mesure de contribuer à un diagnostic de la situation et de participer à l'élaboration d'un projet personnalisé en synergie avec le projet institutionnel, associatif ou le mandat qu'il détient. Il est capable de développer un accompagnement ajusté en coordonnant les compétences de différents professionnels au service de la personne. Ainsi il mobilise les ressources des usagers et des aidants, soutient le projet de vie de la personne et de sa famille, ses choix, son intimité. Il contribue à maintenir et renforcer le lien entre la personne et sa famille, son environnement physique, social et culturel. Il participe au projet institutionnel, s'y inscrit de manière cohérente, travaillant en réseau avec les différents partenaires des secteurs du handicap et de la gérontologie. Il dispose des référents théoriques et méthodologiques lui permettant de continuer à s'adapter à un champ en mutation permanente

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Professions intermédiaires de la santé et du travail social : référent d'insertion, conseiller dans l'élaboration de plan personnalisé, assistant gérontologique, coordonnateur,

assistant gérontologique, coordonnateur, animateur-accompagnateur, conseiller en gérontologie, animateur de développement interne : référent éthique et qualité, agent de développement en gérontologie et handicap, chargé/chargée de mission en développement local

Codes des fiches ROME les plus proches :

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Trajectoires et développements personnels Démographie du vieillissement et territoires Régulations et interdépendances Outils Acteurs institutionnels et intervenants Repères décisionnels et diagnostics
Projet tutoré 1U
Projet tutoré 2U
Stage

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	oui
En contrat d'apprentissage	X	non
Après un parcours de formation continue	X	oui
En contrat de professionnalisation	X	non
Par candidature individuelle	X	oui
Par expérience dispositif VAE	X	oui

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17/11/99 relatif à la licence professionnelle publié au JO du 24/11/99 Arrêté du 16 juillet 2008 relatif aux habilitations de l'Université d'Angers à délivrer les diplômes nationaux.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

Lieu(x) de certification :

UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines et Campus Social

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

UNiversité Angers

Historique de la certification :